Le travail de la femme en islam

.

Sâleh Ibn Houmeid

Révision : Abu Hamza Al-Germâny

Publié par le bureau de prêche de Rabwah (Ryadh)

L'islam à la portée de tous !

1429-2008



Au nom d'Allah, l'Infiniment Miséricordieux, le Très miséricordieux

Le travail de la femme en islam

L'imam et orateur de la mosquée sacrée de La Mecque, son éminence le cheikh Dr Saleh ben Homaïd a recommandé aux musulmans de craindre Allah le Tout-Puissant et de suivre la position modérée concernant l'affaire de la femme et ses droits conformément aux textes de la législation islamique en abandonnant les mauvaises traditions qui s'opposent aux principes de l'islam dans ce domaine.

Dans son sermon du vendredi prononcé le 10 mars 2006 à la sainte mosquée La Mecque, son éminence a dit :

Les conversations et les débats des gens portent ces jours-ci sur la réforme, l'ouverture, la construction, la tolérance, la coopération, sur la suppression des différends et des litiges, et sur la lutte contre l'injustice, l'agression et la corruption dans le cadre de la nécessité de l'attachement à la voie de la modération et du juste-milieu. Les oulémas, les réformateurs et les personnes de bon sens doivent évoquer ces thèmes et expliquer leurs bases et les méthodes pratiquées pour les mettre en application, cependant il serait regrettable souvent de voir les idées des hommes musulmans cultivés mal comprises ou mal interprétées consciemment ou inconsciemment.

Ô musulmans! Chaque musulman a la totale conviction inébranlable que l'islam assure à ses adeptes, ses individus, ses sociétés, et sa communauté le bonheur et la dignité dans la vie présente et la meilleure récompense dans l'au-delà tant qu'ils s'attachent aux préceptes de leur religion, et à la guidée de leur Prophète, paix et bénédiction soient sur lui. Les musulmans sont convaincus que l'observance de l'islam et l'attachement à l'identité islamique ne s'effectuent pas sans

l'appartenance sincère à la religion basée sur la foi saine, et l'application des principes de la charia, dans ses paroles, ses actes et sa croyance.

Ô musulmans! Eu égard à l'ampleur de ces constantes religieuses, il serait convenable de choisir un exemple significatif susceptible de faire la lumière sur cette question, il s'agit de la position de juste-milieu concernant l'affaire de la femme, ses droits et ses problèmes. Cette position de juste-milieu est fondée sur l'application des textes de la charia et l'affranchissement des us et coutumes blâmables, sur le recours à la charia pour juger les choses anciennes et contemporaines afin de pouvoir distinguer entre les constantes de la religion et les choses qui ne lui sont pas

Beaucoup de gens traitent de la question des droits de la femme dans des articles, des livres, et lors des conférences, cependant on évoque ces droits d'une manière floue et selon un discours emphatique pour ensuite constater que beaucoup d'interventions abordant cette question sont incohérentes ou prétentieuses, empreintes d'hypocrisies et d'équivoques. Le discours des écrivains, hommes et femmes qui traitent des thèmes des droits de l'homme et de la femme, est toujours marqué par un manque de clarté ou d'objectif lucide ; dans un tel environnement, ceux qui cherchent la vérité et ceux qui ne le font pas tournent dans un cercle vicieux, alors cette vérité demeurera perdue, car des efforts inefficaces sont déployés qui provoquent des discussions dont les raisonnements sont faux.

Ö musulmans! Sans aucun doute, la femme a des droits à l'instar de l'homme que personne n'ignore. Elle a des obligations à accomplir et l'homme a de même des devoirs à accomplir. Il est nécessaire de faire prendre conscience à la femme de ses droits, de l'aider pour les acquérir et les préserver. C'est une obligation religieuse que la femme sache que le fait de s'abstenir de réclamer ses droits devant son père, son frère ou son époux ne fait pas partie de la pudeur ou de la bonne moralité.

En effet, l'autorité de l'homme sur la femme ne porte aucune domination, injustice, ou tyrannie. Cependant, dans les pays musulmans, il y a des pratiques injustes et la femme fait souvent l'objet d'oppression, de répression et de marginalisation. Elle est lésée dans les bons droits de sa vie, dans son éducation, son domicile conjugal, dans ses droits à la dépense, à éduquer ses enfants, à un bon traitement, à une bienfaisance et dans son respect. On doit bien examiner ces pratiques injustes pour les éliminer de la société. On constate une domination sur la femme et sur ses propriétés, et une confiscation de son droit de prendre la décision ou d'y participer concernant beaucoup de ses affaires et ses particularités. La femme a le droit d'être traitée équitablement, d'obtenir sa part de l'héritage, de la richesse et de dons selon les préceptes de la charia. Dans les pays musulmans, la femme est souvent battue, réprimée, privée de mariage, privée de son argent et fait l'objet d'autres pratiques répressives.

Nous affirmons qu'on doit aider la femme, la soutenir, l'encourager à obtenir ses droits et à se plaindre auprès de ses parents sages ou porter plainte à la justice et aux responsables pour exprimer ses souffrances et qu'on puisse lui rendre justice. Il n'est pas autorisé de se taire face à la marginalisation de la femme, au rejet de son rôle dans sa maison et dans sa société, au mépris envers elle ou aux moyens de la minimiser ou de nuire à ses droits.

Ô musulmans! Un autre aspect problématique mérite d'être examiner, il s'agit du travail de la femme hors de son domicile. On doit dire clairement que l'islam ne demande jamais à la femme d'assumer la responsabilité du travail hors de sa maison, mais il ne l'empêche pas de le faire selon les règles de la charia. L'islam libère la femme de la responsabilité du travail hors de son domicile pour que ses exigences ne l'asservissent pas ou ne l'exploitent pas.

Ô musulmans! Réfléchissez bien sûr la situation actuelle dans le monde d'aujourd'hui où le facteur économique ou matériel joue un rôle primordial dans la vie. En islam, l'économie est un facteur non négligeable, mais il y a d'autres facteurs et d'autres critères. Pour les autres, le facteur matériel est le plus important et représente le standard de la meilleure vie sociale, ce qui a minimisé beaucoup de droits et de facteurs vitaux dans la vie en général. Selon cette fausse norme suivie à cette époque, la femme qu'elle soit une fille dans la maison de son père, une épouse dans son domicile conjugal est chargée de dépenser pour elle-

même. On a inspiré à la femme de cette époque que tous, hommes et femmes, doivent chercher à tout prix d'amasser la plus grande quantité d'argent et de jouissances matérielles. Dans un tel environnement, la fille sera obligée de sortir chaque matin, à l'instar de chaque individu de la société pour gagner sa vie. On inspire également à la femme qu'il est honteux de voir son père, compatissant envers elle, travailler péniblement alors qu'elle être se passe de chercher un travail pénible hors de sa maison. Pour eux, il est inacceptable que le mari soit responsable de dépenser pour elle et pour la protection de la famille, alors l'épouse aura besoin de perdre tout espoir et rencontrera les circonstances difficiles de la vie quotidienne.

Ô frères en islam! Certains peuvent dire que cette situation dépend des non-musulmans, mais celui qui lit les articles et les livres propagés par des écrivains et des intellectuels (musulmans), hommes et femmes, et écoute leurs discussions, trouvera malheureusement qu'ils appellent à suivre l'exemple de ces non-musulmans et affirment qu'une telle conduite est le but escompté? Je peux dire franchement que les exigences de l'emploi deviennent, par conséquent, la base de tous les devoirs et responsabilités de tous les individus de la société, hommes et femmes, alors la société sera débordée de travail, la famille sera sapée, la société instable. Cette société ne peut être dans une situation normale que lorsque la cohésion existe entre les membres de la famille et lorsque l'époux, l'épouse, le père et la mère, chacun connaît parfaitement sa responsabilité.

Ô musulmans! Partant de cette philosophie et cette mentalité étrangère aux musulmans, la femme a été empêchée d'éduquer ses enfants, alors, sa féminité sapée, sa dignité humiliée, elle devient indécente et sans pudeur, car elle a été obligée de quitter sa maison, unique moyen pour gagner sa vie, et fut obligée de chercher n'importe quel travail qui correspond ou non à sa nature afin de saisir une opportunité d'emploi, même pénible qui est exercé habituellement par les hommes. On doit prendre cette question au sérieux et se pencher sur ses conséquences néfastes.

En effet, les sociétés qui ont ouvert la porte à deux battants à cette

philosophie vivent une course fiévreuse purement matérielle où l'on constate des femmes qui pratiquent des travaux durs, jour et nuit, dans des tunnels, des mines et dans la rue. Dans une telle situation, les médias doivent aborder les droits et les problèmes concernant la femme, en mettant l'accent sur la séparation entre les convictions personnelles de certains écrivains, hommes ou femmes, et la charia.

Nous parlons d'une pensée islamique, une culture islamique, et des médias islamiques qui cherchent à protéger les sociétés musulmanes des retombées et des défauts des sociétés matérialistes, mais ces médias ne peuvent remplir cette tâche sans l'attachement à la religion, ses préceptes et sa charia, sans des moyens d'information éclairés sensés renforcer le rôle positif de la femme et soutenir son droit au développement global de la société, à l'enseignement, et à un emploi adéquat. Ces moyens sont sensés également rejeter et dénoncer toutes les formes d'exploitation de la femme qui font fi aux valeurs et aux vertus, qui méprisent sa personnalité et sa dignité par la traite qui la considère comme une marchandise commercialisée à travers la publicité et les médias.

Ô musulmans! Les appels lancés par certains médias et écrivains dans des pays islamiques pour impliquer la femme musulmane dans tous les domaines sans prudence, inspirent leur soumission aux tendances déviées qui n'attachent aucune importance à la charia et à la décence, ce qui prouve la mauvaise intention de ces tendances. Les musulmans, pays, nations et familles, sont invités à prendre les mesures susceptibles de dissiper les doutes, faire valoir la quiétude, et fournir les opportunités sûres d'emploi afin de préserver l'équilibre de la famille et de la société.

En dépit de ces aspects négatifs, les oulémas de la charia ont déployé des efforts considérables pour orienter la société vers la pensée modérée et ils ont réussi à freiner beaucoup de tendances extrémistes ou qui ne se conforment pas à la charia.

Allah dit: « Les musulmans et les musulmanes, croyants et croyantes, obéissants et obéissantes, loyaux et loyales, endurants et endurantes, ceux et celles qui craignent, ceux et celles qui versent l'aumône, jeûneurs et jeûneuses, gardiens de leur chasteté et gardiennes, ceux et celles qui invoquent souvent

Allah; Allah a préparé pour eux un pardon et une énorme récompense. Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son Messager ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident » Sourate - les coalisés - verset 35 et 36.

Sermon révisé par Abu Hamza Al-Germâny

Publié par le bureau de prêche de Rabwah (Ryadh)

www.islamhouse.com

E'islam à la portée de tous!